

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 119 (1968)

Heft: 7-8

Artikel: Plan d'aménagement de 1967 des forêts domaniales bernoises

Autor: Wandeler, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-765587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plan d'aménagement de 1967 des forêts domaniales bernoises

Par H. Wandeler, Spiez

Oxf. 628:904

A la suite de l'exposé sur le développement des forêts domaniales durant les 100 dernières années, la situation actuelle va être décrite sur la base des nouveaux plans d'aménagement.

I. Surface et estimation cadastrale

Répartition des forêts domaniales, en 1967, sur les 3 conservations.

<i>Conservation</i>	<i>Forêt productive</i> <i>ha</i>	<i>Forêt non-productive</i> <i>(hors aménag.)</i> <i>ha</i>	<i>Clairières</i> <i>ha</i>	<i>Surface improduc.</i> <i>ha</i>	<i>Total</i> <i>ha</i>
Oberland	3 020	1123	345	662	5 150
Plateau	6 538	110	336	116	7 100
Jura	4 377	8	157	88	4 630
Total forêt domaniale	13 935	1241	838	866	16 880

Les 15 176 ha de surface boisée (forêt productive et non-productive) représentent le 8,2% de l'ensemble de la surface forestière du canton de Berne. Dans l'Oberland, le 22% de la propriété domaniale est caractérisé par des conditions extrêmes et très coûteuses du fait des ouvrages de défense, surfaces de projets dans les bassins de réception de torrents, d'éboulis et d'avalanches.

La moyenne par arrondissement de la surface forestière productive dans les forêts domaniales, comprend 664 ha, avec de grandes variations. La plus grande proportion de forêt domaniale productive est répartie dans les arrondissements de Thoune (V) avec 1044 ha, de Riggisberg (VII) avec 2191 ha, de Berne (VIII) avec 1091 ha, de Moutier (XV) avec 1114 ha et Delémont (XVI) avec 1192 ha. Quelques exemples pour illustrer la diversité des arrondissements bernois :

Arrondissement	Aire forest. totale par arrondis.	Forêt domaniale	Forêt publique aménagée	Forêt privée	Forêt d'administr. indépendantes, d'après décret à gérance technique
	ha 1-4	ha 1	ha 2	ha 3	ha 4
Unterseen XX	5699	246	4330	535	588
Spiez XIX	8265	273	6161	1831	—
Thun V	8980	1044	1655	4136	2145
Riggisberg VI	9903	2191	3534	4178	—
Langenthal X	8565	285	2332	4480	1468
Courtelary XIII	9516	91	7033	2132	260
Delémont XVI	9993	1192	7049	1605	147

Durant les années 1966/67, les estimations cadastrales (bases d'imposition) des forêts domaniales ont été révisées. Les nouvelles taxations ne sont pas encore publiées dans toutes les communes et certaines décisions sont encore en suspens.

Estimation cadastrale des forêts domaniales (Etat au 1 mai 1968)

<i>Conservation</i>	<i>Estimation cadastrale en francs</i>	
Oberland	6 651 935	960 ha sous l'ancienne taxation
Plateau	27 682 650	
Jura	12 834 900	faible surface sous l'ancienne taxation
Total forêt domaniale	47 169 485	

La nouvelle estimation cadastrale a augmentée :

dans l'Oberland de 44%

sans les arrondissements I, II et XX, sous l'ancienne taxation

sur le Plateau de 37%

dans le Jura de 22%

L'augmentation moyenne pour l'ensemble des forêts domaniales représente 33%.

II. Nombre de tiges et matériel sur pied pour l'aménagement de 1967

<i>Conservation</i>	<i>Forêt product. ha</i>	<i>Nb. de tiges</i>	<i>Matériel sur pied sv.</i>	<i>Matériel à l'ha sv.</i>	<i>Arbre moyen m³</i>	<i>Proportion de résineux %</i>
Oberland	3 020	1 170 000	1 000 000	331	0,85	85
Plateau	6 538	2 540 000	2 279 000	348	0,90	82
Jura	4 377	1 773 000	1 333 000	305	0,75	56
Total forêt domaniale	13 935	5 483 000	4 612 000	331	0,84	75

D'après les compilations de E. Huber sur le développement des forêts domaniales, le volume du matériel sur pied s'est constamment accru, de 10% environ, tous les 10 ans, ceci malgré les surexploitations de 18% en moyenne. De même le volume de l'arbre moyen a sans cesse augmenté. Ces dernières décennies, seuls les deux tiers de l'accroissement ont été exploités.

Dans le Jura, le bois de service est débardé et vendu en bois mi-longs, sur le Plateau en bois longs et dans l'Oberland en billons, à l'exception de l'arrondissement de Thoune (bois longs et mi-longs).

III. Accroissement et possibilité

L'accumulation concertée durant les 100 dernières années du matériel sur pied, a atteint son but. La nouvelle planification va s'appliquer, encore davantage, à donner une structure de peuplements à production équilibrée et soutenue. La possibilité pour les 10 prochaines années a été fixée, avant tout, sur la base de considérations sylvicoles, notamment d'après les cartes de peuplements, récemment instaurées et d'après l'intensité de production.

Possibilité 1967-76

<i>Conservation</i>	<i>m³/an</i>	<i>m³/an, ha</i>	<i>% du matériel sur pied</i>	<i>augmentation en %</i>
Oberland	12 700	4,1	1,3	20
Plateau	55 300	8,4	2,6	55
Jura	20 000	4,6	1,5	30
Total forêt domaniale	88 000	6,3	1,9	45

Accroissement, possibilité et exploitation

<i>Conservation</i>	<i>Exploitation *</i> <i>m³/ha</i>	<i>Accroissement *</i> <i>m³/ha, an</i>	<i>Possibilité **</i> <i>m³/ha, an</i>
Oberland	4,0	6,3	4,1
Plateau	7,1	8,2	8,4
Jura	3,7	5,9	4,6
Total forêt domaniale	5,4	7,0	6,3

* durant la période 1957–66

** pour la période 1967–76

IV. Desserte

Par suite du développement technique, économique et social très rapide, les réseaux de chemins qui suffisaient par le passé (chemins à traîne, layons, etc.), sont en partie dépassés ou inutilisables. Nous sommes aujourd'hui dépendants de chemins forestiers carrossables (grande force portante, largeur suffisante, etc.).

Situation actuelle de la desserte

<i>Conservation</i>	<i>Surface productive à desservir</i> <i>ha</i>	<i>routes carrossables</i> <i>km</i>	<i>densité du réseau *</i> <i>m¹/ha</i>
Oberland	2 422	51	21
Plateau	6 602	249	41
Jura	4 377	144	33
Total forêt domaniale	13 401	444	33

* sans les chemins d'accès

Desserte envisagée

Conservation	routes carrossables à construire km	densité du réseau futur m ¹ /ha
Oberland	85	56
Plateau	198	71
Jura	112	58
Total forêt domaniale	395	63

Dans l'Oberland, 598 ha ne peuvent être exploités, à longue échéance, qu'à l'aide de câbles-grues à longue portée.

Constructions projetées durant les 10 prochaines années

Conservation	routes carrossables km	prix unitaire par m courant Fr.	chemin à jeep km	prix unitaire par m courant Fr.
Oberland	33	136.—	6,5	57.—
Plateau	121	67.—	—	—
Jura	45	64.—	5,9	13.—
Total forêt domaniale	199		12,4	

Dans l'Oberland, il est prévu d'acquérir ou de remplacer 3 câbles-grues à longue portée. La desserte des régions de projets (régions extrêmes d'ouvrage de défense à caractère principal de protection), n'est pas comprise dans les données ci-dessus.

Budget pour la construction de chemins

Conservation	Somme annuelle budgetée Fr.	Coût moyen par m courant Fr.	Construction annuelle de chemins carrossables m ¹	Durée jusqu'à desserte complète années	Accroissement m ³ /ha, an
Oberland	350 000.—	136.—	2 574	33	6,3
Plateau	750 000.—	67.—	11 194	18	8,2
Jura	400 000.—	64.—	6 250	18	5,9

Dans le budget de l'Oberland, les contributions aux associations pour les chemins forestiers permettant l'accès au domaine cantonal, de même que les frais de desserte des régions à projets devraient encore être pris en charge. Il est vrai que les forêts du Plateau, plus productives, demandent un réseau toujours plus intense, cependant, afin d'assurer la pérennité de l'exploitation et des soins dans les forêts de montagne, une desserte plus poussée s'avère urgente.

V. Plantations et cultures

La culture des plants pour les forêts domaniales est exécutée en grande partie dans des pépinières centralisées (Interlaken, Aarberg). Dans le divers arrondissements, le repiquage seul entre en ligne de compte, pour des raisons de rationalisation. Dans des buts cultureux spéciaux, en raison de la surface de pépinière relativement restreinte, des semences ont été remises à des entreprises privées; à l'avenir, il sera également fait usage de cette possibilité.

Pour la prochaine décennie, la répartition des plants à mettre à demeure dans les forêts domaniales est la suivante :

Oberland	445 000 plants
Plateau	2 640 000 plants
Jura	633 000 plants
<hr/>	
Total forêt domaniale	3 718 000 plants

Les chiffres ci-dessus ne sont pas aisés à interpréter, car le besoin en plants par unité de surface, lors de conversion directe de hêtraies, de forêts jardinées ou de forêts de montagne, etc., varie énormément.

Budget annuel pour les ouvrages de défense et les reboisements des forêts domaniales

<i>Conservation</i>	<i>Somme annuelle budgétée</i>
	<i>Fr.</i>
Oberland	460 000.—
Plateau	80 000.—
Jura	60 000.—
<hr/>	
Total forêt domaniale	600 000.—

VI. Calcul du rendement des forêts domaniales

Dans le tableau VII de E. Huber, les rendements pécuniaires des dernières décennies sont comparés. Ci-après, un calcul grossier de la rentabilité des forêts domaniales durant la période 1957—66 :

Rendement brut total 1957—66 (vente du bois, subventions, etc.)	65 000 000.—
Total des frais d'exploitation 1957—66 (impôts, travaux permanents non compris)	42 000 000.—
Rendement financier d'exploitation pour 10 ans	23 000 000.—

Utilisation du rendement financier 1957—66

Impôts	900 000.—	
Constructions et travaux permanents	11 600 000.—	
Versement net à l'administration	10 500 000.—	23 000 000.—

Le versement annuel à l'administration des forêts domaniales représente en moyenne plus d'un million de francs. En tenant compte de l'augmentation du matériel sur pied des forêts domaniales, la valeur annuelle réalisée s'en trouve triplée.

VII. Organisation du travail et administration

De nombreuses tâches restent à résoudre dans les domaines de réorganisation du travail administratif et des activités de l'entreprise. Dans le cadre de la rationalisation des entreprises forestières domaniales, certains problèmes sont en voie de réalisation, d'autres seront pris en charge prochainement. Notons en bref :

- Planification améliorée (longue, moyenne et courte échéance).
- Remaniement des prescriptions pour l'établissement des plans d'aménagement.
- Réorganisation de l'administration et de la comptabilité.
- Nouvelles bases pour l'organisation du travail et la statistique de l'entreprise.
- Meilleure organisation des divers arrondissements.
- Intensification de la formation et du perfectionnement des administrateurs et ouvriers forestiers.
- Développement de la mécanisation.

Traduction : M. Chervet, ét. for., Spiez